

Le vélo dans le financement des transports européens

Écrit par sebastien.baholet@finances.gouv.fr (sébastien baholet)
Mercredi, 19 Décembre 2012 00:00 -

[Lire le communiqué original de l'ECF \(en anglais\)](#)

(Extraits / traduction)

Le Comité des transports du Parlement européen vient de voter les lignes directrices pour les infrastructures de transport de l'Union européenne. Pour la première fois, les députés ont décidé d'inclure le vélo dans les lignes directrices pour le réseau transeuropéen de transport (RTE-T).

Cette décision intervient après presque un an de campagne intense par la Fédération européenne des cyclistes (ECF), ses groupes membres et alliés de l'industrie. Des dizaines de milliers d'e-mails ont été envoyés aux députés européens dans la période qui a précédé le vote.

Le Comité a voté l'amendement suivant : Les synergies avec les autres politiques doivent être exploitées, par exemple avec les aspects touristiques en incluant les ouvrages d'art tels que les ponts ou tunnels pour des itinéraires cyclables de longue distance, tels que les itinéraires EuroVelo.

Le secrétaire général de l'ECF Bernhard Ensink a déclaré : "Ce vote représente un changement important dans l'attitude et une première étape dans la bonne direction.

Le Comité des transports et du tourisme du Parlement européen a

montré qu'il peut améliorer les conditions de la pratique du vélo à travers le continent en offrant au vélo les investissements qu'il mérite.

Les possibilités d'investissement dans le cyclisme sont maintenant ouvertes."

Entre 2007 et 2013, le vélo a bénéficié de seulement 0,7% des fonds européens disponibles pour le transport. Pour la prochaine période budgétaire (2014-2020), l'ECF a identifié € 6 milliards, soit 10% du financement de l'UE qui devrait être consacré au cyclisme, mais pour obtenir le déblocage de ces fonds, il faudra plus que les citoyens exercent plus de pression sur les institutions européennes.

Le vote aura maintenant lieu en séance plénière du Parlement européen, avant que les détails soient discutés et négociés avec les États membres au sein du Conseil de l'Union européenne, au plus tard l'année prochaine.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Le vélo dans le financement des transports européens](#)